

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL d'ADMINISTRATION du C.C.A.S. de SAINT-LAURENT- BLANGY

Conseil d'Administration du vendredi 6 juin 2025.

L'An deux mille vingt-cinq, le six juin à 17 heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis en la Mairie de Saint-Laurent-Blangy, sous la Présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE, Président du C.C.A.S., en suite de convocation en date du vingt-trois mai deux mille vingt-cinq.

Présents : 8
Excusés : 1
Pouvoirs : 1
Absents :

Étaient présents : Mesdames FACHAUX-CAVROS, NOWAK, MACCARINELLI, NEUTS, Messieurs DESFACHELLE, LABUR, BEHARELLE, LEFEBVRE ;

Excusé ayant donné pouvoir : Monsieur SOUILLARD à Monsieur DESFACHELLE.

Monsieur le Président ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence. Il présente à l'assemblée la nouvelle Directrice Générale des Services, Madame LERAT, arrivée ce lundi 2 juin ; chaque administrateur s'est présenté.

Monsieur Le Président procède à l'examen de l'ordre du jour puis fait lecture des arrêtés pris par délégation.

Lecture des arrêtés pris par délégation :

Nature de l'aide	Nombre de familles aidées	Montant total de la dépense
Aides financières	7	2685,00 €
Loyers	6	2300,00 €
Energie	1	385,00 €
Bons alimentaires	6	550,00 €

Le conseil d’administration se fait présenté l’évolution des aides sur les cinq premiers mois de 2024 et 2025.

Aides octroyées du 1er janvier au 19 mai 2025			Aides octroyées du 1er janvier au 27 mai 2024		
Nature de l'aide	Nombre de familles aidées	Montant total de la dépense	Nature de l'aide	Nombre de familles aidées	Montant total de la dépense
Aides financières			Aides financières		
Loyer	13	5 059,00 €	Loyer	11	4 062,00 €
Electricité/gaz	4	1 475,00 €	Electricité/gaz	6	1 803,00 €
Frais funéraires	2	1 400,00 €	Frais funéraires	3	1 800,00 €
Autres	2	780,00 €	Autres	1	500,00 €
TOTAL	21	8 714,00 €	TOTAL	21	8 165,00 €
Bons alimentaires	16	1 525,00 €	Bons alimentaires	25	2 835,00 €
Dispositif CUA			Dispositif CUA		
Chèques EAU	11	4 740,00 €	Chèques EAU	7	5 400,00 €

Sollicité par Monsieur le Président, Monsieur BEHARELLE rappelle les inscriptions pour 2025 à la Banque Alimentaire ; 135 familles représentant 350 bénéficiaires fréquentent la M.S.I., le revenu médian s’établit à 10.50€ alors qu’il était à 8€ en 2020 mais avec plus de bénéficiaires.

Le Président indique que certaines personnes en difficulté n’exercent pas leurs droits et que la Communauté Urbaine d’Arras avec l’ensemble des communes ont travaillé au diagnostic. Un appel à projet dans le cadre du projet Territoire Zéro Non-Recours vient d’être envoyé ce jour (ci-joint en annexe).

Le Conseil d’Administration, à l’unanimité des membres présents, décide :

- D’approuver le compte de gestion 2024,
Monsieur le Président quitte la séance.
- De voter le compte administratif 2024,
Monsieur le Président rejoint la séance.
- D’approuver l’affectation du résultat de fonctionnement,
- D’autoriser la modification des crédits repris au compte administratif 2024.

Monsieur le Président interroge les services sur l’achat d’un nouveau véhicule pour la M.S.I. : la consultation est en cours.

Monsieur le Président informe les administrateurs qu’il a été destinataire par Madame Annie ADANCOURT, Président de l’U.D.C.C.A.S. d’un projet du gouvernement de rendre facultative la création de CCAS, dans le cadre du Roquelaure de la simplification. Cette mesure, présentée comme une simplification administrative, met en péril un pilier essentiel de la solidarité locale. (ci-joint la parution de l’U.N.C.C.A.S.)

Madame MACCARINELLI propose de mettre en place une dictée qui s’adressera à toutes les générations et ce, une fois par mois. Cette dictée pourrait engendrer d’autres propositions culturelles en lien avec la langue de Molière.